

d'honnêteté et de franchise qu'ils doivent pratiquer, comme chrétiens et comme citoyens.

Ce qui fait la beauté et la grandeur d'une famille, c'est la fidèle observance des lois contenues dans le décalogue et le saint évangile.

Or une paroisse n'est pas autre chose qu'une grande famille dont le pasteur, représentant l'église catholique, est le père. Si la loi promulguée par le Christ est mise en pratique, la paroisse y trouvera la source de son bonheur, de sa force et de sa grandeur.

La *fertilité des terres* d'une paroisse peut augmenter les richesses de ceux qui en sont les propriétaires ; mais ce n'est pas à l'*abondance des gerbes et des produits agricoles* que l'on mesure le vrai mérite d'une paroisse.

Le *grand nombre des usines à hautes cheminées ou des manufactures* d'un village peut donner l'abondance dans les familles ouvrières, mais ne sera jamais la source principale de sa vraie grandeur.

Le *sûr enchantement d'une paroisse* pourra charmer le voyageur ou le touriste, mais n'imposera pas le respect et la confiance que les habitants n'inspirent pas, par la sagesse de leur conduite.

Les *vrais éléments* qui constituent la grandeur d'une paroisse sont les suivants :

1° La *docilité respectueuse* des paroissiens envers le pasteur qui est chargé de la direction morale et religieuse de la paroisse, comme le pilote est chargé de la conduite d'un navire sur les eaux de notre beau fleuve.

2° La *probité reconnue* des habitants dont la parole donnée vaut un *contrat*. Heureuse la paroisse où on peut dire : " Ici vous pouvez être tranquille dans vos ventes et vos achats ; tout le monde est honnête."